



# ÉTUDE DYNAMIQUE SUR LES RÉALISATRICES EUROPÉENNES Résumé & chiffres clés - 2018

Avec le soutien de



En partenariat avec



**A l'occasion des 1ères Assises de l'égalité femmes-hommes sur la parité, l'égalité et la diversité dans le cinéma**, organisées par le Collectif 5050, Le deuxième regard, le Ministère de la Culture et le Centre National du Cinéma et de l'image animée, le Lab Femmes de Cinéma publie l'actualisation de son étude annuelle sur la place des réalisatrices dans le cinéma européen.

Le Lab Femmes de Cinéma a actualisé et enrichi l'étude annuelle initiée par Les Arcs Film Festival en 2016 sur la place des réalisatrices dans le cinéma européen et sur les politiques mises en place en leur faveur dans les différents pays.

A partir de données de 1462 films produits et réalisés dans 30 pays, allant du Portugal à la Russie et de la Norvège à l'Italie, l'étude s'intéresse à la place des femmes dans le métier de réalisatrice. La proportion actuelle moyenne de réalisatrices en Europe est de 21,7%, ce qui signifie qu'un peu plus d'un-e cinéaste sur cinq est une femme.

Nous nous intéressons à la progression de cette proportion sur six années, en comparant les « générations » (premier, deuxième, troisième... films réalisés dans une carrière) pour se focaliser sur ce qui se passe récemment, sans que les chiffres soient biaisés par des données liées à un état de faits historiques.

Nous cherchons également à comprendre à quel moment la proportion de femmes dans ce métier « décroche », en comparant la proportion de femmes qui réalisent des courts-métrages (moins d'obstacles de financement) à celle de femmes qui réalisent des longs-métrages (plus de dépendance à des tiers financeurs). Puis, nous comparons le nombre de femmes qui arrivent à « faire carrière » dans ce métier par rapport aux hommes.

Ce que nous pouvons conclure de ces chiffres, en remarquant qu'il y a proportionnellement plus de femmes en début de carrière que de réalisatrices installées, c'est que la chaîne de production cinématographique donne moins de chance aux femmes qu'aux hommes.

Nous nous intéressons enfin à la confiance que l'on accorde aux femmes réalisatrices, en comparant les budgets des films accordés aux hommes par rapport à ceux accordés aux femmes<sup>1</sup>.

Pour décortiquer les résultats, nous nous intéressons à la proportion de femmes réalisatrices de documentaire (plus petits budgets) et fiction (plus gros budgets), et animation<sup>2</sup>.

L'étude compare les données de chaque pays, dans le but d'observer s'il existe des différences culturelles et/ou politiques.

La dernière partie de l'étude est qualitative et observe ce qui a été mis en place dans les différents pays pour offrir une vue d'ensemble des initiatives et analyser quelles politiques sont les plus efficaces.

---

<sup>1</sup> Notons que les données relatives au budget ont été recueillies à partir de la production cinématographique de cinq pays, qui sont chacun de bons élèves en ce qui concerne la proportion de réalisatrices : Wallonie-Belgique, Finlande, Pays-Bas, Danemark et Autriche.

<sup>2</sup> Nous prenons le parti de distinguer documentaire et fiction en prise de vue réelle de l'animation (qui inclut également des documentaires et des fictions).

## CHIFFRES CLES DE L'ETUDE

### PROPORTION DE FEMMES DANS LA REALISATION

En 2017, la proportion de femmes réalisatrices parmi le nombre total de réalisateur·rice·s était de **21,7%**. Pour comparaison, en 2016 cette proportion était de 20,4%. **C'est une progression et c'est la meilleure proportion depuis 2012.** Ce n'est cependant pas une progression qui marque une tendance nette.

**En 2017, la Finlande** est le pays le mieux classé avec **43,4% de films de réalisatrices**, suivie de la Slovaquie (41,7%) des Pays-Bas (38,7%), de l'Autriche, du Danemark et de la Suède. Depuis le début de notre étude, c'est la première fois que nous remarquons qu'un pays, la Finlande, atteint ce que l'on peut appeler une quasi-parité. Ce n'est cependant pas un pays qui produit beaucoup de films (38 films en 2017), les proportions peuvent ainsi beaucoup changer d'une année sur l'autre. La remarque vaut à plus forte raison pour la Slovaquie (12 films en 2017).

La **Suède** reste, sur le temps long (sur la période 2012-2017), **le premier pays (30,9%)**, suivi des Pays-Bas (30,4%) et de l'Autriche (29,2%). Viennent ensuite la Norvège, l'Allemagne, la Finlande et le Danemark. Ces chiffres sont plus représentatifs de ce que nous appelons les « bons élèves », pays dans lesquels il existe des politiques fortes et une culture de l'égalité plus installée.

En 2017, les pays dans lesquels le pourcentage de films réalisés par des femmes sont les plus faibles sont **la Slovénie** (0% des 12 films produits), **la Turquie** (8,1% des 118 films produits), la **Roumanie** (8,7% / 23 films), **l'Espagne** (10% / 75 films), **l'Italie** (10,4% / 103 films) et le **Royaume-Uni** (13,7% / 106 films).

Sur le temps long (2012-2017) **la Lettonie (9,3%), la Turquie (10%), l'Italie (10,1%) et le Royaume-Uni (12,1%)** sont les pays avec la plus faible proportion de films réalisés par des femmes. Les chiffres de la Lettonie sont à prendre avec précaution car c'est un pays à très faible production (27 films sur la période contre plus de 600 pour la Turquie, le Royaume-Uni et l'Italie).

**Il apparait par ailleurs que sur les six dernières années, les femmes n'ont jamais représenté plus d'un tiers des réalisateur·rice·s actif·ve·s.**

**Nous pouvons noter dans les grandes lignes une forte différence entre les pays du Nord et du Sud de l'Europe – à l'exception notable du Royaume Uni - que l'on peut attribuer aux politiques proactives mises en place dans la plupart des pays du Nord contrairement à ceux du Sud, ainsi qu'à des phénomènes culturels généraux, et en déduire l'importance de ces derniers.**

## DIFFERENCE ENTRE GENERATIONS

En 2017, la proportion de réalisatrices ayant réalisé **un premier ou deuxième film est de 25,4%** alors que ce chiffre passe à 17,8% pour les réalisatrices ayant réalisé leur troisième film ou plus.

**Nous pouvons en conclure que les réalisatrices des jeunes générations sont proportionnellement plus nombreuses que leurs aînées, que cela constitue une vraie tendance, mais que nous restons loin d'une parité réelle.**

## PART DOCUMENTAIRE / FICTION

Les réalisatrices constituent **30,8%** des personnes ayant réalisé un **documentaire**, **18,7%** des personnes ayant réalisé une **fiction** et **15,4%** des réalisateur·rice·s de films d'**animation**.

Les **femmes sont proportionnellement plus présentes dans les documentaires** : en effet, dans 5 pays (Danemark, Irlande, Portugal, République Tchèque et Pays-Bas), plus de la moitié des documentaires sortis en 2017 ont été réalisés par des femmes.

Y compris dans les documentaires, il est à noter que les budgets confiés aux femmes sont inférieurs à ceux des hommes.

## BUDGET

Le budget moyen des films étudiés est de 3,06 M€, **de 3,75 M€ pour un réalisateur et de 1,8 M€ pour une réalisatrice**<sup>3</sup>. Les budgets des réalisateurs représentent en moyenne plus du double des budgets des réalisatrices.

## PASSAGE DU COURT AU LONG

En 2017, **33,8% des courts-métrages recensés ont été réalisés par des femmes** (moyenne pondérée), soit plus d'un sur trois. Ce qui est bien supérieur au pourcentage de longs-métrages réalisés par des femmes cette même année (21,6% sur ces 17 pays concernés - moyenne pondérée). Dans huit pays, les femmes représentent plus de 40% des réalisateur·rice·s de courts-métrages. Aux Pays-Bas et en République Tchèque, elles représentent même plus de la moitié de ces réalisateur·rice·s.

**On peut imaginer qu'autant de femmes que d'hommes aimeraient réaliser des films, mais nous ne pouvons le prouver statistiquement. Nous pouvons cependant constater concrètement qu'en moyenne, un tiers des courts-métrages européens sont réalisés par une femme. S'il n'y avait pas de problème, cette proportion devrait logiquement perdurer dans le long-métrage. Le fait que cette moyenne passe à 21,6% lorsqu'il s'agit de réaliser un premier long-métrage démontre qu'il y a une inégalité des chances dès le début des carrières, et d'autant plus lorsque les enjeux financiers sont plus importants.**

---

<sup>3</sup> Notons que ce budget moyen a été calculé à partir de la production cinématographique de cinq pays, qui sont chacun dans de bonnes positions concernant la proportion de réalisatrices : Wallonie-Belgique, Finlande, Pays-Bas, Danemark et Autriche.

## DUREE DE CARRIERE

Parmi tou-te-s les réalisateur-trice-s ayant réalisé un premier film, **68,5% des hommes et 61,7% des femmes ont réalisé un deuxième film**. Du deuxième au troisième, 73,6% des hommes continuent leur carrière contre 63,6% des femmes. Enfin, parmi eux-elles, 79,2% des hommes réalisent un quatrième film contre 67,7% des femmes.

Par ailleurs, les femmes attendent plus longtemps entre deux films. Globalement, en 2017, pour les **réalisateur**s actifs ayant réalisé au moins quatre films dans leurs carrières, il s'est passé **10 ans et 6 mois** entre leur premier et leur quatrième film.

Pour les **réalisatrice**s actives ayant réalisé au moins 4 films, il s'est passé **11 ans et 11 mois** entre leur premier et leur quatrième film. **Soit un écart entre réalisateurs et réalisatrices de 1 an et 5 mois**.

## UNE INEGALITE DE TRAITEMENT AVÉRÉE

**Ces dernières statistiques démontrent clairement que plus les enjeux financiers et commerciaux sont importants, moins les femmes ont de place, ce qui dénote une claire inégalité de traitement, sachant que ce sont rarement des choix de carrière de ne faire que des courts-métrages, peu de longs ou des films à petits budgets, mais des opportunités données où non à un-e réalisateur-trice par le système de financement et de production des films.**

## ET LA FRANCE ?

Entre 2012 et 2017, la France, plus gros producteur de films européens, se trouve dans le premier tiers de la moyenne européenne avec **24,2% de films de réalisatrices**. Il est à noter qu'après deux années de baisse (environ 20% en 2015 et 2016), la proportion est repartie à la hausse en 2017 (25,4%), ce qui se rapproche des chiffres de la période 2012-2014 (environ 26%). Le pays semble en transition, avec 30,4% de réalisatrices parmi les réalisateurs de premier et deuxième films en 2017.

Concernant les **budgets**, les productions des hommes sont **90% supérieures** à celles des femmes (5,36 M€ pour les films de réalisateurs, 2,84 M€ pour les films de réalisatrices).

## QUELQUES POLITIQUES A RETENIR (étude qualitative)

**La Suède** est le **pays leader**, en ayant mis en place **l'une des politiques les plus diversifiées et proactives**. Avec une proportion de films de réalisatrices passée de 16,7% en 2012 à 36,1% en 2017, la Suède est un modèle pour les autres pays européens et prouve que les politiques régulatrices (parités, quotas) sont les plus efficaces. Elle est suivie de près par la Norvège.

Autour d'elles, les « bons élèves » se répartissent entre les pays aux bons résultats mais à la **prise de conscience tardive** (Europe francophone et germanophone) ; **les pays aux changements lents et durables** où les réalisatrices sont en augmentation et sont en parallèle très représentées parmi les anciennes générations (Danemark, Pays-Bas, Autriche, Irlande) ; **et les pays en stagnation** (Finlande, République Tchèque, Slovaquie, Hongrie).

Notons que si des politiques diverses sont mises en place à l'Ouest, **de nombreux pays de l'Est n'ont pas encore établi de mesures au niveau institutionnel en faveur des femmes cinéastes**. Aussi, même si les proportions de réalisatrices tendent à augmenter du fait de l'entrée d'un plus grand nombre de femmes dans la profession, leur progression reste limitée.

**A l'inverse, on constate que certains pays du Sud (Espagne, Portugal, Italie) ou le Royaume-Uni**, qui ont plutôt des proportions de réalisatrices basses, **ont récemment mis en place des politiques intenses et diverses**, faisant preuve d'une véritable volonté de changement.

Les **politiques d'information et de sensibilisation sont les plus nombreuses, par rapport aux politiques d'encouragement** (notamment financières) **ou contraignantes** (avec des objectifs chiffrés définis d'avance). Menées conjointement par les instituts de cinéma et par des initiatives associatives, elles sont présentes dans la grande majorité des pays et se perçoivent à travers la publication annuelle de bilans genrés.

Certains pays veulent aller plus loin en mettant également en place des politiques progressives telles que des **politiques d'encouragement**, comprenant programmes de mentoring et de réseautage et des **politiques de hiérarchisation**, qui invitent à favoriser les dossiers de demande d'aide de la part des réalisatrices, à qualité de dossier égale (« soft quotas » belges - mise en place de barèmes incitatifs pour l'Espagne, le Portugal et l'Italie).

**L'exigence de parité dans les comités**, chargés d'examiner les dossiers et de répartir les aides financières notamment, **est une mesure qui concerne presque un tiers des pays** (Espagne, Pologne, France, Belgique, Autriche, Allemagne, Suisse, Portugal).

## CLASSIFICATION DES POLITIQUES EN FAVEUR DES REALISATRICES

Au regard des informations que nous avons obtenues auprès des centres nationaux de cinéma mais également dans les différents rapports publiés par les pays et par l'Union Européenne sur le sujet, nous avons pu classifier les différentes politiques mises en place en faveur des réalisatrices

Type de politique	Mesures concrètes	Définitions
Régulation	Quotas	Octroyer une part (définie à l'avance) des financements alloués aux demandes de subvention à des projets de réalisatrices
	Parité	Dans les postes de pouvoir, dans les comités de sélection ou de financement, représentation égale des hommes et des femmes
Hiérarchisation	Soft-quotas	A qualité égale de dossier, le comité de financement privilégie les films réalisés par des femmes
	Evaluation	Mise en place de critères d'évaluation et de sélection pour les dossiers de subvention selon le degré de diversité auquel le projet contribue
Encouragement	Mentoring, coaching, réseautage...	Programmes destinés uniquement aux femmes avec des ateliers d'écritures, des stages pour aider à la réalisation, des résidences d'artistes...
	Encouragement dans les écoles de cinéma	Actions visant à encourager les filles à entamer une carrière dans la réalisation
Sensibilisation et visibilité	Site internet	Sites internet ou réseaux sociaux visant à promouvoir le nom et le travail des femmes réalisatrices
	Visibilité, festivals, récompenses	Actions visant à faire reconnaître les femmes en leur accordant une récompense ou un événement particulier
Information	Rapports des centres nationaux	Rapports commandés par les centres nationaux sur ce sujet en particulier ou prenant en compte des statistiques sur l'égalité des sexes dans leur rapport annuel
	Recherche universitaire	Etudes, séminaires ou département de recherche sur la situation des femmes dans le cinéma et notamment des réalisatrices

## **A PROPOS DU LAB FEMMES DE CINEMA**

Créé en 2017, le Lab Femmes de Cinéma est un lieu de rencontres et d'échanges entre des femmes et des hommes représentant l'ensemble de la chaîne du cinéma et mobilisé·e·s par le défi que représente la place des réalisatrices dans le paysage cinématographique européen. L'ambition du Lab est de faire émerger des idées, de proposer des actions et de stimuler des expérimentations, pour faire « bouger les lignes ».

La Fondation Sisley d'Ornano est son mécène fondateur, le magazine ELLE et l'association Le Deuxième Regard ses partenaires.

Le Lab actualise annuellement son étude sur la place de la nouvelle génération de réalisatrices dans la création cinématographique européenne et organise chaque année six ateliers et deux masterclass sur le sujet.

**<http://femmesdecinema.org/>**